

### Médical

Ces applications massives de l'invention précèdent une évolution des professions de santé, via une carte à puce permettant la transmission électronique des feuilles de soins, ce qui raccourcira à quarante-huit heures les trois semaines actuellement nécessaires au remboursement des actes médicaux.

Cet usage de la carte à puce, déjà largement répandu en Allemagne, ne fera que précéder (de quelques années) une exploitation véritablement clinique des données susceptibles d'être mémorisées sur la carte :

- allergies
- grands équilibres
- contre-indications
- antécédents
- etc.

Ces indications, en coopération avec un ordinateur chargé de confronter celles-ci au cas actuel du patient, permettront *peut-être* à la médecine de diagnostic, un progrès de ses méthodes et donc de ses performances.

Le traitement automatisé, même décentralisé, de données aussi personnelles nous sera l'occasion de créer et tester les protocoles sécuritaires capables de déjouer le risque de type "big brother".

Secteur dans lequel nous sommes déjà parmi les meilleurs.

### *“ L'application du principe de la carte à puce au radiotéléphone donnera naissance au GSM ”*

### Transports publics

Les avantages de la carte à puce étant maintenant amplement démontrés :

- en termes de fraude,
- en termes de coût *global* (moyen de paiement *plus* terminaux *plus* systèmes),

et compte tenu de certains autres avantages propres, le secteur *tout entier* des transports publics (bus, métro, train, avion) à l'échelle *mondiale* a entrepris le passage à la carte à puce.

Ceci pourrait représenter plusieurs milliards de produits dérivés de l'invention originelle, d'ici 2020, tandis qu'un avantage fonctionnel significatif serait offert à l'utilisateur : tarifs et abonnements facilités, suivi et garantie des bagages, simplification de l'embarquement aérien.

Tout ceci dans d'excellentes conditions de sécurité, sanitaires, et financières, tant vis-à-vis du personnel (rayonnements) que des usagers ("pickpocketing électronique").

### Porte-Monnaie électronique

Afin de réduire l'encaisse liquide des commerçants et des appareils distributeurs automatiques : boissons, confiserie, photocopies, timbres, voire essence, ce qui en fait la proie des petits malfaiteurs, capables de fracturer un automate pour 500 Francs ou de braquer un commerçant pour 5 000 balles, la communauté financière internationale (Grande Bretagne, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-bas, USA, Portugal, France) a entrepris la création d'un Porte-Monnaie Électronique ("PME").

Cette carte à puce de paiement, à la différence de la carte bancaire, se caractérise par :

- le caractère *universel* de l'argent stocké : la carte téléphonique ou la carte de stationnement contiennent des *jetons*

- l'anonymat spécifique de la carte : celle-ci n'est identifiée que par son numéro de série, et est en outre *librement transmissible*

- l'immédiateté des transactions, celles-ci n'étant soumises au test d'*aucun* code confidentiel :

choix *délibéré* et excellent des banques

(malgré les habitudes sécuritaires prises par les usagers depuis 1990) dans le sens d'une dissociation la plus complète possible avec toute espèce de compte [bancaire] personnel. Incidemment, cette absence de code confidentiel exclut toute possibilité de contestation ou de litige, en cas de perte ou de destruction du PME.

**Exactement** comme dans le cas d'un porte-monnaie en cuir, mais bien sûr, en l'espèce, il ne s'agit *pas* d'une régression.

- le montant faible des transactions visées (moins de 300 Francs)

- la rechargeabilité, par débit du compte bancaire ou remise en espèces à un guichet bancaire. Bientôt les cartes hybrides (porte-monnaie + transport urbain) contribueront à réduire encore la circulation de monnaie liquide, et par conséquent une frange (basse) de la criminalité quotidienne.

### Cartes "Sans-contact"

Originellement conçue sans couplage galvanique, la carte à puce s'est contentée depuis son premier âge (1983) de connexions métalliques, qui lui donnent d'ailleurs son aspect visuel particulier (au recto), tandis que les cartes à pistes magnétiques sont caractérisées par une large trace brune au verso.

Le composant-carte est ainsi homogène physiquement avec le terminal auquel il est couplé :

- métal/métal
- volts/volts.

Mais l'évolution des terminaux (par exemple les cabines téléphoniques) est éloquent : originellement enfermée dans un tiroir rotatif (voire avalée purement et simplement par le publiphone),